



Problème d'abonnement téléphonique

Par **Doudou7417**, le **11/08/2011** à **15:20**

Bonjour à tous , je viens sur ce forum pour parler d'un problème avec mon abonnement téléphonique .

Tout à commencer quand j'ai ouvert ma ligne chez mon nouvel opérateur . Ce jour la , le numéro que l'on m'avait attribuer était pas banal . De plus , je recevais énormément de messages et d'appels de personnes que je ne connaissais pas . Pour finir , je recevais aussi dans les premiers mois des messages , de mon opérateur , m'indiquant que mon moyen de paiement à été bien pris en compte , messages récurrents auxquels je ne prêtais plus attention .

Au bout du 3eme mois , j'ai reçu un courrier de mon opérateur m'indiquant que sur les deux mois précédents , j'avais bénéficié des coordonnées d'un tiers et que je devais rembourser le service comptable qui avait pris en charge la facture du tiers . Je réglai la facture accompagné d'un RIB pour modifier les coordonnées qui avait visiblement subit une erreur informatique ...

Mais tout à commencer à ce moment précis car durant les 12 mois suivant , je ne quasiment jamais payer ma facture de téléphone , j'ai bénéficié de coordonnées de tiers à CHAQUE FOIS ! Des personnes qui étaient débiter à ma place dont je ne comprenais pas les raisons ... Constatant cela une première fois , je décide d'aller en agence pour modifier mon RIB accompagné par ma tante ce jour là . Pour la deuxième fois , je décide d'appeler avec ma compagne pour expliquer ce problème récurrent de changement de coordonnées bancaires . Pour la troisième fois , j'envoie juste un RIB (Les nerfs commençait à monter un petit peu) . Enfin pour la quatrième fois , je décide de faire sur le portail de l'opérateur mon changement de coordonnées . TOUTES LES TENTATIVES N'ONT RIEN ARRANGÉES !!!

Il y a peu de temps , mon téléphone m'a lâché a cause d'un problème technique et je décide d'en acheter un avec mes points plus une somme débiter directement sur ma facture (Celle

que je ne paye pas) . Je reçois un autre courrier m'indiquant que je dois régler une somme qu'un tiers a payé .

Mes questions sont les suivantes : Puis-je me retourner contre l'opérateur en stipulant les manipulations de comptes frauduleuses de personnes innocentes (J'ai une Dizaine de factures papiers + 5-6 impressions d'écrans + 2 témoins + 2 conversations téléphoniques normalement enregistrées) pour bénéficier d'une grâce sur cette somme , ou dois je tout simplement me soumettre à payer cette facture en ne dévoilant pas cette histoire qui peut se retourner contre moi ?

Merci par avance